

# Inscription transport scolaire 2021-2022

**CDC du Perche  
Primaire**

**SITS Nogent  
Secondaire**

## QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

Dès le 3 juin 2021 :

- Jusqu'au 8 juillet 2021 pour les inscriptions sur formulaire papier,
- Jusqu'au 15 juillet 2021 pour les inscriptions en ligne.

Passé ces délais, **15€** de frais de gestion supplémentaires par enfant seront demandés, dans la limite de 30€ par représentant légal.

## COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

En priorité par internet : sur le site [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr) avec le paiement en ligne.

Sinon, par courrier : en nous retournant le formulaire d'inscription dûment complété et signé à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Perche, Service Transport, 3 rue Doullay, 28400 NOGENT LE ROTROU. Ce formulaire est téléchargeable sur le site internet [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

ATTENTION : l'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet (photo + paiement)

## FORMALITES

Le transport scolaire est gratuit ; seuls des frais de gestion sont demandés : 25 € par enfant dans la limite de 50 € par représentant légal.

La carte de transport est valable 5 ans, et est ré-activée à chaque renouvellement d'inscription. Toute demande de duplicata de la carte de transport sera facturée 15 €.

Vous devez prendre connaissance du règlement de transport scolaire Régional à l'adresse [www.remi-centrevalde Loire.fr](http://www.remi-centrevalde Loire.fr)

## PLANS ET HORAIRES

Les plans des circuits ainsi que les horaires correspondants seront consultables sur le site de la Communauté de Communes du Perche ([www.cc-perche.fr](http://www.cc-perche.fr)) rubrique « Vie quotidienne »

**Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :**

**Pour le PRIMAIRE** : Cécile AUBIN, CDC DU PERCHE ([cecile.aubin@cc-perche.fr](mailto:cecile.aubin@cc-perche.fr)) ou 02 37 52 18 82

**Pour le SECONDAIRE** : Maryse DENIAU SITS Nogent([maryse.deniau@cc-perche.fr](mailto:maryse.deniau@cc-perche.fr)) ou 07 88 41 19 60

Si vous devez venir à la Communauté de Communes, merci de prendre un rendez-vous.